

COMMUNIQUÉ No. 61 – 11 mars 2022 INFORMATION

**Aux membres des équipes pastorales,
Aux prêtres, diacres, RSE, APL,
Aux fidèles engagés dans l'animation de leur communauté,
Aux membres des congrégations religieuses,
Au personnel de l'archevêché,**

Chers frères et sœurs,

Alors que le déconfinement du Québec et de nos lieux de rassemblements poursuit son cours, voici quelques précisions sur les consignes à observer pour tenir en échec le coronavirus:

1. Mesures en vigueur à partir du 12 mars

RÈGLES DE BASE – À RESPECTER EN TOUT TEMPS

- Hygiène des mains à l'entrée ;
- Port du masque (ou couvre-visage) ;
- Distanciation d'un mètre entre les personnes seules ou les bulles.
- On recommande fortement d'éviter les déplacements pendant les cérémonies, y compris au moment de la communion.

PASSEPORT VACCINAL

- Le passeport vaccinal n'est pas exigé pour participer aux rassemblements liturgiques.

CAPACITÉ DES LIEUX DE CULTE (pour messes, baptêmes, mariages, confirmations, funérailles, etc.)

- Aucun nombre limite préétabli de participants ; le respect de la distanciation d'un mètre entre participants ou bulles détermine la capacité maximale d'occupation du lieu.

EXPOSITION DU CORPS OU DES CENDRES DANS UN LIEU DE CULTE

- Maximum de 50 personnes, avec roulement, sans exigence de passeport vaccinal ;
- Pas d'exigence de tenir un registre des participants.

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS DANS UN LIEU PUBLIC

- Possibles SANS exiger le passeport vaccinal ;
- Sans limites de personnes. (En respectant les règles de base).

ASSEMBLÉES, RÉUNIONS

- SANS exigence du passeport vaccinal, limite de 50 % de la capacité du lieu, jusqu'à un maximum de 250 personnes ;

- Par exemple : une assemblée des paroissiens, l'assemblée générale annuelle d'un OBNL, une assemblée des Chevaliers de Colomb, etc.

CHOIRS

- Distance of one metre required separating singers;
- No maximum number of singers;
- Masks (homemade acceptable) may be taken off during performance and replaced when singing is finished.

CATECHISM

- Permitted with no vaccination passport required;
- Leaders (catechists) must observe measures mandated by the CNESST.

SINGING IN THE CONGREGATION

- Distance of one metre required separating persons from different dwellings while singing or speaking aloud;
- Masks compulsory.

TRAVAIL

- Pas d'obligation de télétravail: recommandation toutefois du mode « hybride » (en présence et en télétravail) ;
- Assemblées de Fabrique et équipe pastorale: possibles selon les règles de la CNESST : port du masque, pas de passeport vaccinal, distanciation d'un mètre entre participants.

LOCATION DE SALLES

- Possibilité de louer des locaux à des individus ou à des organismes tiers ;
- Les règles sanitaires varient en fonction de l'activité qui aura lieu ;
- Pour les activités de nature sociale dans une salle louée, aucune restriction quant au nombre de participants n'est imposée ;
- Pas d'exigence du passeport vaccinal.

GUIDE POUR LES CÉLÉBRATIONS

a) *Dispositions pratiques:*

Mêmes règles de base (Hygiène des mains, port du masque, distanciation, etc.).

b) *Accueil*

- Le ministre célébrant peut accueillir les membres de l'assemblée à l'entrée ;
- Maintenir en tout temps une distance d'au moins un mètre avec les gens.

c) *Lecteurs/rices ; acolytes*

- Que ce soit dans la procession d'entrée/sortie ou dans le sanctuaire : maintenir en tout temps une distance d'un mètre avec les autres.

2. Ministres pour les confirmations

La délégation générale pour la célébration des confirmations, concédée aux pasteurs en contexte de pandémie, n'est plus en vigueur. Cependant, on peut toujours présenter une demande à la chancellerie (chancellerie@diocesemontreal.org) pour qu'un pasteur soit autorisé par notre archevêque à célébrer des confirmations, à la veillée pascale ou à un autre moment de l'année liturgique.

Pour accueillir chez vous un évêque ou un ministre spécialement mandaté par notre archevêque pour présider à la célébration des Confirmations, il est encore temps d'envoyer votre demande. Vous devez compléter le formulaire sur notre site web: <https://diocesemontreal.org/fr/ressources/education-foi>. Toutes les dates de confirmation proposées seront acceptées et l'Office de l'Éducation à la Foi pourra vous envoyer le ministre choisi, selon ses disponibilités. Dans la section « *commentaire* » du formulaire, il est possible de suggérer trois ministres. Vous trouverez la liste de ces ministres de la Confirmation sur la page web mentionnée plus haut. Si vous avez déjà pris des dispositions avec un ministre, veuillez s.v.p. l'indiquer, et Madame Rosetta Staltari pourra confirmer avec vous. Pour toute question ou information additionnelle, veuillez s.v.p., communiquer avec Madame Staltari par courriel : rstaltari@diocesemontreal.org.

3. Annonces

Solidarité avec les personnes affectées par la guerre en Ukraine

Nous ne pouvons rester insensibles devant la violence du conflit armé qui fait rage en Ukraine. Notre archevêque, Mgr Christian Lépine, présidera une messe pour la paix ce vendredi 11 mars à 19h30. La célébration sera suivie d'un temps d'adoration eucharistique qui se prolongera dans la nuit, jusqu'à la célébration de la messe de 17h00 samedi. Voir [ici](#) le communiqué sur le site web du diocèse.

Pour mémoire, on trouvera [ici](#) le texte de la lettre pastorale de Mgr Lépine : Prière pour l'Ukraine et la Concorde.

Dans un message paru tout récemment, l'assemblée des évêques catholiques du Québec lance un appel à la solidarité avec les populations affectées par cette guerre. Vous trouverez ce communiqué [ici](#). Autant que possible, merci de le diffuser dans vos réseaux et de prévoir en faire lecture au cours des messes de cette fin de semaine.

Enrichissement du Mariage : 2 ateliers virtuels pour couples (en français seulement)

Le Centre diocésain pour le mariage, la vie et la famille organise deux ateliers qui permettent aux couples de renouveler leur amour et de découvrir les cadeaux de mariage que Dieu a pour eux encore aujourd'hui :

"Accepter nos différences" - jeudi 24 mars, 20h à 21h30

"Le couple modèle" - mercredi 11 mai, 20h à 21h30

Inscription ici : un lien Zoom sera envoyé peu avant le(s) atelier(s) choisi(s).

Alors que nous montons vers la lumière de la Résurrection, je vous souhaite, chers frères et sœurs en Christ, un temps de Carême riche en fruits spirituels.

En Jésus Christ, notre Pâque et notre Paix définitive!

† Alain Faubert, VG
Évêque Auxiliaire à Montréal